

Présentation des enseignements

Première année de licence de lettres, voie Sciences Politiques

S1 UE1

Littérature française XIX^e siècle : Panorama de l'histoire littéraire du XIX^e siècle.

Mme Françoise Dubor

Ce cours de 3h hebdomadaires propose un panorama précis de l'histoire littéraire du XIX^e siècle, se concentre sur la littérature, mais fait place aussi aux mouvements artistiques principaux. Il consiste en une présentation systématique du contexte politico-social, culturel et artistique, et demande un travail de synthèse et d'analyse sur des extraits d'œuvres issus de l'anthologie « *XIX^e siècle de Lagarde et Michard, Bordas* », que les étudiants se procureront comme unique instrument de travail du cours. Ils devront présenter de courts exposés de 15mn, seront capables de résumer les grandes lignes des points abordés lors du cours précédent, de rédiger de rapides comptes-rendus ou commentaires sur des groupements de textes proposés tout au long du semestre.

S1 UE1

Littérature comparée : Littérature et politique au XIX^e-XX^e

Mme Catherine Coquio

Il s'agit d'initier les étudiants au domaine des relations entre « littérature » et « politique » telles qu'elles ont été formulées ou vécues par les écrivains et les penseurs au cours des siècles. Sans faire un historique, on évoquera quelques textes majeurs depuis Platon, et on s'attardera sur les bouleversements suscités par l'histoire du XX^e siècle (révolutions, guerres, totalitarismes), puis les questionnements contemporains et leurs spécificités (principes démocratiques en butte aux fondamentalismes et ethnicismes, réflexions « post-coloniales »). On évoquera des structures professionnelles en régime totalitaire (Unions des écrivains soviétiques) et démocratique (Parlement des écrivains). On verra dans quelle mesure, selon les situations, les écrivains ont pu être des acteurs politiques ou des serviteurs d'un régime, et quelle part ils ont prise dans le développement de la libre pensée, de l'esprit critique, de la résistance. On tentera de comprendre comment les écrivains, par leurs poétiques et leurs conduites sociales, peuvent assumer ou non un discours ou une action « politique », quel

impact social peut avoir le repli dans l'autonomie esthétique, et quel autre rapport à la politique peut induire une pratique littéraire.

Parmi les auteurs évoqués : Platon; Virgile ; Ovide ; Dante ; La Boétie ; Machiavel ; T. More ; J. Milton; Voltaire ; Swift ; Kant ; Chateaubriand ; Rimbaud ; Bernard-Lazare ; P. Loti ; Wagner ; Ch. Péguy ; Dostoïevski ; Kafka ; G. Bernanos ; Céline ; Jünger ; L. Strauss; H. Arendt ; T. Adorno ; G. Orwell; O. Mandelstam ; V. Grossman : V. Chalamov ; D. Kis, I. Calvino ; G. Grass ; I. Kadare ; I. Kertész ; S. Rushdie ; A. Kourouma ; J.M. Coetzee.

Ces auteurs seront évoqués à propos de certains genres (pamphlet ; utopie et contre-utopie, essai, témoignage), de quelques postures ou pratiques (exil ; autocensure ; dissidence ; autodafé) et de problématiques plus larges (la politique comme art ; le nihilisme ; l'individu et les pouvoirs ; le poète et la révolution ; l'écrivain et l'Etat ; littérature et totalitarisme ; postcolonialité).

Un choix de textes de certains de ces auteurs sera distribué et étudié de plus près.

L'épreuve consistera en un essai à rédiger à partir d'une citation d'un des auteurs évoqués.

S1 UE1 Langue française.

De l'analyse de la langue à la compréhension du texte littéraire.

Mme Brigitte Buffard-Moret

Comprendre un texte, littéraire ou non, passe par une intelligence sans faille de sa structure d'ensemble et de détail. Pour bien juger des choix stylistiques d'un auteur, d'un journaliste, d'une personnalité politique, il faut que le système d'organisation de la langue française soit parfaitement maîtrisé. De la même façon, pour pouvoir expliquer, argumenter, convaincre, il est nécessaire de s'exprimer clairement, de savoir choisir le mot qui fait mouche, d'agencer ses phrases pour mettre en valeur les points forts de son raisonnement, de structurer son propos afin d'emporter l'adhésion de son lecteur ou de son auditeur.

Ce cours qui couvrira les deux semestres permettra de s'assurer que l'on identifie les catégories grammaticales et que l'on analyse la fonction des mots et des propositions, sans erreurs. Parallèlement, on mettra en pratique ces connaissances en analysant des textes variés et en apprenant à varier les formulations d'une même idée, tant à l'écrit qu'à l'oral : lecture analytique, exercices d'écriture, prise de parole seront donc pratiqués alternativement. C'est ainsi que l'on parviendra à une fine compréhension des propos d'autrui et à une parfaite aisance dans sa propre expression écrite et orale.

Plan du cours

Semestre 1

Connaître les catégories grammaticales

Les déterminants : le cas de l'article

A quoi servent les déterminants ?

Quand emploie-t-on un article défini ? un article indéfini ?

Comment justifie-t-on l'absence d'article ?

Les pronoms

Quelles sont les différentes catégories de pronoms ?
Quel rôle particulier jouent les pronoms personnels ?

L'adjectif qualificatif

A quoi servent les adjectifs qualificatifs ? (adjectifs objectifs et subjectifs)
L'adjectif peut-il être indifféremment placé avant ou après le nom qu'il qualifie ?

L'adverbe et la préposition

Comment distingue-t-on un adverbe d'un adjectif ? d'une préposition ?
Quel est le sens d'un adverbe ? Sur quoi porte-t-il ?
A quoi servent les prépositions ?

Conjonctions de coordination et de subordination

Comment distinguer une conjonction de coordination d'un adverbe ?
Quel est le rôle respectif des conjonctions de coordination et de subordination ?

Interjections, onomatopées, apostrophes

Qu'ont en commun ces trois catégories grammaticales ?
Quels rôles ont-elles dans le discours ?
Comment distingue-t-on apostrophe et apposition ?

Le verbe

Les modes, l'aspect, les voix

A quoi correspondent les différents modes du verbe ?
Pourquoi y a-t-il un temps composé pour chaque temps simple ?
A quoi renvoie la notion d'aspect ? Quels sont les auxiliaires d'aspect ?
Qu'appelle-t-on la voix d'un verbe ?
Quels sont les différents sens de la forme pronominale ?

Les temps de l'indicatif ; temps et aspect

Quelles sont les différentes valeurs du présent de l'indicatif ?
Quelles différences d'emplois y a-t-il entre passé simple, imparfait et passé composé ?
Le conditionnel est-il un mode ou un temps ?

Semestre 2

Définir les fonctions grammaticales

La fonction sujet

Comment peut-on définir le sujet ?
La place du sujet est-elle contrainte ?

Le complément d'objet et l'attribut

Qu'est-ce qu'un verbe transitif ?
Quels verbes introduisent un attribut ?

Le complément déterminatif ou complément du nom

Qu'est-ce que la détermination ?

Comment distinguer déterminant, adjectif et complément déterminatif ?

Comprendre la structure de la phrase

Les différents types de phrases (initiation aux questions d'énonciation)

Qu'est-ce qu'une phrase ?

Quels sont les différents types de phrases ?

A quels motivations du locuteur correspondent-ils ?

Quelles sont les marques de l'interrogation ?

Phrase verbale / phrase non verbale ; phrase simple, phrase complexe

Quelles sont les différentes formes de la phrase non verbale ?

Quelles sont les différentes sortes de phrases complexes ?

La subordination

Comment distinguer une conjonctive d'une relative ?

Comment distinguer les subordonnées de cause, conséquence, but ?

Quelles sont les différentes expressions de la concession ?

Comment s'exprime la condition ?

S1 UE2

Techniques d'écritures : production d'un almanach

Volume horaire : 24h : 2h tous les 15 jours durant les semestres 1 et 2

Mme Nicole Masson

Par le biais d'un travail concret – production d'un almanach – et destiné à la publication, les étudiants bénéficieront d'un **entraînement spécifique** aux techniques d'écriture : résumé, synthèse, réécriture, présentation de notes de lecture critique, commentaire de documents, débat contradictoire, plan détaillé, fiche technique, mais aussi du point de vue de la **méthode** : prise de notes et utilisation de la bibliographie. On privilégiera la production de textes dans le cadre du cours. La **progression du cours** est envisagée pour aider l'étudiant à comprendre ses points forts et ses points faibles : esprit synthétique mais qui produit des développements un peu secs ; ou au contraire capacités d'amplification du discours au détriment d'une analyse rigoureuse. On mettra en avant quelques questions transversales comme : à qui s'adresse-t-on ? dans quel registre ?

Modalités de contrôle : contrôle continu obtenu par la moyenne de tous les exercices produits avec prise en compte de l'assiduité et de la participation au cours. Les fautes de langue et d'orthographe donneront lieu à des pénalités selon un barème donné par avance aux étudiants.

S1 UE2

Civilisation grecque : Racines culturelles, civilisation grecque

M. Robert Alessi

Il s'agira dans ce cours de présenter aux étudiants une approche originale de l'histoire des institutions politiques de la Grèce classique, depuis les guerres médiques jusqu'à l'avènement d'Alexandre (490-336 av. J.-C.), non pas à partir de leur description, mais à travers l'analyse de textes des auteurs majeurs de cette période, aussi bien penseurs que poètes. La perspective sera donc l'étude des *représentations* suscitées par les grands événements politiques dans le théâtre grec classique (Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane), chez les historiens (Hérodote, Thucydide, Xénophon), les penseurs (les sophistes et Socrate, Platon), et les premiers rhéteurs (Lysias, Isocrate et Démosthène).

Les vicissitudes de la démocratie athénienne seront ainsi abordées à l'épreuve des grands conflits, et des bouleversements socio-politiques de l'époque : aussi bien le régime politique d'abord triomphant qui se lit par exemple dans l'optimisme du théâtre d'Eschyle, que celui qui échoue dans sa confrontation à l'oligarchie spartiate, dans une période où de surcroît, après la mort de Périclès, la classe politique dominante se renouvelle profondément. L'enquête sera conduite à partir des textes où se lisent à la fois les analyses, les tensions et les conflits : actes de patriotisme mais aussi de trahison pendant la guerre, troubles lors du rétablissement de la démocratie qui conduisent à la mort de Socrate, puis effondrement de l'empire athénien, avant de terminer par l'analyse de la diplomatie et des grandes crises internationales qui se soldent par le triomphe de Philippe, tournant capital dans l'histoire de la Grèce.

Ce cours sera construit à la fois à partir d'interventions magistrales qui serviront à présenter les cadres fondamentaux de la réflexion, et de présentations orales assumées par les étudiants sur des dossiers thématiques de textes et d'ouvrages généraux. Les présentations feront l'objet de reprises systématiques. On demandera aussi aux étudiants de présenter oralement des comptes rendus de lectures.

S1 UE2

Culture critique et argumentation.

M. Denis Mellier

Il s'agira dans ce cours, à partir de grandes questions prises dans le champ culturel et social contemporain, d'apprendre aux étudiants, en s'appuyant sur l'analyse critique des textes, à développer une interrogation et une argumentation, tant dans une perspective écrite qu'orale. Les cours exploiteront des thématiques larges (ex : la violence, réalité/fiction,

l'image, culture et consommation, figures de l'autre, culture et nouvelles technologie, la démocratie numérique, etc.) dont l'analyse reposera sur l'examen d'un ensemble de textes de référence pris dans un corpus critique varié (littérature, philosophie, sociologie, anthropologie, etc.). Le choix des textes entend confronter les étudiants non seulement à l'actualité critique de leur époque, mais aussi aux grands textes de la pensée critique qui restent des références intellectuelles et culturelles pleinement structurantes du débat contemporain. La perspective est donc triple : participer au renforcement de la culture générale de l'étudiant, exercer ses capacités à l'analyse critique d'une question, et développer, par l'analyse des textes, ses propres capacités d'argumentation écrite et orale sur des sujets variés.

Ce TD alliera parties magistrales (dont l'objet sera de contribuer méthodologiquement à l'élaboration de la problématisation des questions), présentation orale des travaux des étudiants sur les questions étudiées et les textes, et reprises systématiques et formalisées, par l'enseignant et le groupe, des exercices effectués. Un programme de lecture générale sera proposé et chaque séance sera conçue autour de l'analyse d'un texte donné pour préparation lors de la séance précédente.

S1 UE2

Littérature européenne. Politique, rhétorique, théâtralité : analyser le discours politique d'hier et d'aujourd'hui avec Shakespeare

Mme Pascale Drouet

« Friends, Romans, countrymen, lend me your ears »
Julius Caesar (III.2.75)

À partir d'extraits de pièces historiques et de tragédies romaines de Shakespeare (*King Richard II*, *King Henry V*, *King Richard III*, *Coriolanus*, *Julius Caesar*), il s'agira de comprendre comment se construit un discours politique selon l'objectif visé, de procéder à une analyse fine des procédés rhétoriques et de réfléchir à l'interaction politique / rhétorique / théâtralité (théâtre et propagande, idéologie et démagogie, l'art de contrefaire à la ville et à la scène, mise en scène du langage, discours et proxémique). Il s'agira également de (re)découvrir un terreau culturel essentiel (Shakespeare et sa réflexion toujours d'actualité sur l'évolution politique et les questions qu'elle continue de poser), d'en percevoir les résurgences dans les discours politiques de notre temps, et de consolider la réflexion que cela suscite grâce à des écrits théoriques (*Le Prince* de Machiavel, *Les Essais* de Montaigne, *Essays* de Francis Bacon, *Le savant et le politique* de Max Weber, *Crowds and Power* d'Elias Canetti).

Suggestion bibliographiques :

Frye, Northrop, *Les Fous du temps. Sur les tragédies de Shakespeare*, trad. Jean Mouchard, Paris, Belin, 2002.

Mariénstras, Richard, *Shakespeare au XXI^e siècle. Petite introduction aux tragédies*, Paris, Éditions de Minuit, 2000.

Sahel, Pierre, *La Pensée politique dans les drames historiques de Shakespeare*, Paris, Didier, 1984.

Shakespeare, William, *Œuvres complètes (Édition bilingue). Tragédies I, Tragédies II, Histoires I, Histoires II*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1995, 1997.

Vignaux, Michèle, *L'invention de la responsabilité : La deuxième tétralogie de Shakespeare*, Paris, Rue d'Ulm, 1995.

Vignaux, Michèle, *Shakespeare*, Paris, Hachette supérieur, coll. Les Fondamentaux, 2006.

S2 UE1

Littérature française XXe siècle : La littérature au risque du politique.

M. Luc Vigier

A partir d'un état des lieux de la fiction sociale à la fin du XIXe siècle dans ses rapports aux écrits de contestation, aux systèmes politiques en place et aux idéologies, on proposera un parcours illustré des intrusions du littéraire dans le champ politique depuis la première guerre mondiale jusqu'aux auteurs les plus virulents de ce début de siècle, dans les domaines français et francophone, en passant par les figures marquantes des années trente et de la Libération, dont on examinera les choix éthiques et esthétiques en situation de crise. On esquissera également une analyse de ce qui relie les hommes politiques à la littérature ainsi que la place générale du potentiel contestataire de la littérature dans le champ social.

Bibliographie :

Julien BENDA: *La trahison des clercs*, 1927, et « Préface à la réédition », 1946.

Jean Norton CRU: *Témoins*, 1929, Presses Universitaires de Nancy.

André BRETON: *Positions politiques du Surréalisme*, 1935.

André GIDE: *Voyage au Congo* (1927), *Retour de l'URSS* (1936).

Louis ARAGON: *L'Homme communiste*, nrf, 1946.

Albert CAMUS: *L'Homme révolté*, 1947, repris en coll. Folio.

Jean-Paul SARTRE: *Qu'est-ce que la littérature ?*, 1948, repris en coll. Folio.

Georg LUCKACS, *Balzac et le réalisme français* (1952), 1967, Paris, Maspéro

Roland BARTHES: « Écritures politiques », dans *Le degré zéro de l'écriture*, coll. Le Point, Seuil, 1953.

Albert CAMUS: « Le Discours de Suède », 1957, repris en coll. Folio.

Roland BARTHES: « Écrivains et écrivains », dans *Essais critiques*, coll. Le Point, Seuil, 1964.

Lucien GOLDMANN, *Pour une sociologie du roman*, 1964.

Susan SULEIMAN: *Le roman à thèse*, PUF, 1983.

Bernard-Henri LEVY, *Les Aventures de la liberté*, Grasset, 1991 .

Pierre BOURDIEU, *Les Règles de l'art*, 1992.

Pierre BOURDIEU, *La Misère du monde* (dir.), coll. Points, Seuil, 1993.

Gisèle SAPIRO: *La Guerre des écrivains*, Fayard, 1999.

Jacques RANCIERE, *Le Partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000.

Benoît DENIS, *Littérature et engagement, de Pascal à Sartre*, Points, Seuil, coll. "Essais", 2000.

Guillaume ZORGBIBE (Dir.), *Littérature et politique en France au XXème siècle*, Ellipses,

2004.

Emmanuel BOUJU (Dir.), *L'Engagement littéraire*, Presses universitaires de Rennes, 2005

Alain FINKIELKRAUT (Dir), *Ce que peut la littérature*, Stock, 2006.

S2 UE1

Littérature comparée : mythe et politique

Mme Ariane Eissen

Dans les deux derniers siècles, en Europe, les mythes grecs ont fréquemment été utilisés dans les débats politiques, pour servir de modèles et de références communs. Il s'agira de voir comment le recours au mythe permet de donner force au discours idéologique et pourquoi celui-ci s'en nourrit en construisant une lecture interprétative des mythes qui les fait servir en fonction d'enjeux pour lesquels ils n'avaient pas été conçus : utilisation nécessairement anachronique et néanmoins efficace de vieilles histoires mythologiques qui alimentent les débats d'aujourd'hui. L'analyse sera menée à partir de la figure de Prométhée (« le progressiste ») et celle d'Antigone (« la rebelle »).

Il sera nécessaire d'avoir lu les tragédies d'Eschyle (*Prométhée enchaîné*) et de Sophocle (*Antigone*), et éminemment souhaitable d'avoir lu les articles correspondants dans le *Dictionnaire des mythes littéraires*, paru sous la direction de Pierre Brunel aux éditions du Rocher.

S2 UE1

Rhétorique et art du discours : « Langue de vipère »

M. Pierre Martin

A partir du cadre théorique de la rhétorique épideictique, on étudiera plus précisément les moyens langagiers d'une rhétorique du blâme, en observant leur mise en œuvre dans des textes très divers depuis le XVI^e siècle jusqu'à la période contemporaine. Cette observation, qui prendra la forme d'analyses orales, conduira au sein de chaque séance de travaux dirigés à des exercices de réénonciation, de pastiche, et d'écriture sur contraintes.

Le cours, fondé sur une maîtrise d'outils conceptuels simples et tourné vers la production écrite personnelle, ne requiert pas de lecture préalable ni de pré-requis particulier.

S2 UE2

Civilisation latine : Racines culturelles, civilisation romaine.

« Rome et nous » - Les institutions politiques et débats idéologiques de la Rome du 1^{er} s. avant J.-C. vus par les auteurs majeurs de la période et les historiens modernes.

Mme Liza Mery

Le 1^{er} s. avant J.-C. représente un tournant majeur de l'histoire romaine : en quelques décennies, minée par la crise des institutions politiques, la République romaine s'effondre, pour laisser place au nouveau régime impérial d'Octave-Auguste. Il s'agit non seulement d'une époque de grands bouleversements politiques, mais aussi d'intense questionnement idéologique et intellectuel suscité par la crise politique.

C'est à cette transformation des institutions politiques elles-mêmes, ainsi qu'aux grands débats de la période que s'intéressera ce cours, à travers l'étude des textes des auteurs majeurs de la période, historiens, philosophes, orateurs ou poètes.

Parallèlement à l'étude des textes antiques, une attention particulière sera portée aux résonances modernes de ces questions historiques. On s'intéressera ainsi à l'historiographie moderne de chacun des thèmes abordés, c'est-à-dire à la façon dont les historiens des XIX^e et XX^e siècles ont projeté – de façon plus ou moins consciente, plus ou moins polémique – sur les faits historiques antiques les schémas de pensée ou les cadres d'analyse de leur époque : l'opposition *populares/optimates* interprétée en termes marxistes ou anti-marxistes, le discours de légitimation de l'impérialisme romain relu à la lumière de l'expérience coloniale européenne, le nouveau régime établi par Auguste vu comme préfiguration du fascisme mussolinien, pour citer quelques exemples.

Chaque séance fera alterner intervention magistrale servant à présenter les cadres fondamentaux de la réflexion, présentations orales assurées par les étudiants à partir de dossiers de textes antiques et modernes et discussion/débat.

S2 UE2

Littérature européenne : « Littérature et pouvoir sur la scène lyrique »

Mme Anne FAIVRE DUPAIGRE

En parcourant l'histoire de l'opéra européen depuis sa naissance au XVII^e siècle, on ne peut qu'être frappé par l'importance que prennent dans les livrets les affrontements, conflits et tragédies liés au pouvoir politique. Le TD consistera en une présentation générale de la façon dont cette problématique de l'affrontement pour le pouvoir a évolué jusqu'au XX^e siècle inclus. Ce qui permettra de s'arrêter sur quelques exemples d'autant plus probants qu'appuyés sur des œuvres dont la qualité littéraire demeure incontestable : *Cinna*, de Corneille, à la source de *La Clémence de Titus* de Mozart ; *Don Carlos*, de Schiller, devenant un opéra de

Verdi ; *Lady Macbeth de Mtsensk*, nouvelle de Leskov, inspirant Chostakovitch ; *Billy Budd* de Melville transposé à la scène par Britten.

Le travail des étudiants sera de type littéraire (aucune compétence musicologique n'est requise), et consistera avant tout en une étude des textes qui ont donné naissance aux livrets ainsi qu'en un examen de leur transposition dramaturgique. La dimension musicale sera envisagée selon les compétences de chacun, et sera commentée par l'enseignante à titre de complément de culture générale.

Bibliographie :

Pierre CORNEILLE, *Cinna* (éd. au choix)

Friedrich SCHILLER, *Don Carlos*, coll. « Folio/théâtre »

Nikolaï LESKOV, *Lady Macbeth du canton de Mtsensk* : le texte pourra être fourni par l'enseignante

Herman MELVILLE, *Billy Budd*, matelot, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire »

Utile :

Alain PERROUX, *L'Opéra. Mode d'emploi*, Paris, Ed. Premières Loges, 2003, coll. « L'Avant-scène opéra »

Mineure HISTOIRE

S1 UE4

Histoire contemporaine : Le XIXe siècle : naissance d'une culture européenne ?

M. Jérôme Grevy

L'objet de ce cours sera de nourrir une réflexion sur l'identité de l'Europe à partir d'un regard sur les bouleversements sociaux et culturels du XIXe siècle. Plusieurs approches seront croisées. Le cadre politique et diplomatique sera étudié non pas pour lui-même mais comme trame de fond. La nature des liens intellectuels, littéraires et scientifiques, l'intense circulation des idées, des œuvres, des mouvements artistiques, littéraires et scientifiques permettront de dégager les grands mythes communs : le Progrès, le Peuple, la Science. Enfin le regard sera porté sur la transformation des conditions de production et de travail issus de l'industrialisation et l'ensemble de ses conséquences : mutation des modes de vie, scolarisation, urbanisation, mobilités sociales, apparition des loisirs, naissance de la société de masse.

S1 UE5

Histoire moderne.

LES ABSOLUTISMES EN EUROPE AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

M. Fabrice VIGIER

PRÉSENTATION :

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les gouvernements absolutistes sont les régimes politiques dominants sur le continent européen. Dans la plupart des pays, l'autorité est alors souvent concentrée entre les mains d'un seul individu, qui détient l'essentiel des pouvoirs exécutifs, législatifs, judiciaires voire religieux. Comment un tel système politique a-t-il réussi à s'imposer presque partout en Europe à l'époque moderne ? Quelles sont ses justifications idéologiques ? Quels sont ses grands « modèles » de gouvernance ? Enfin, comment évolue ce type de gouvernement au cours des deux derniers siècles de l'Ancien Régime ?

PLAN SOMMAIRE DU COURS :

I. Caractères généraux des régimes politiques absolutistes

- A. Les facteurs historiques favorables à l'instauration de l'absolutisme.
- B. Les doctrines politiques inspirant ou inspirées de ce mode de gouvernement
- C. Les traits communs aux absolutismes européens : essai de définition.

II. Le Grand Siècle, siècle de prédilection de la monarchie absolue de droit divin

- A. L'Absolutisme plutôt intransigeant des premiers Stuarts (1603-1642).
- B. Les deux « modèles » de l'absolutisme français : Richelieu et Louis XIV.
- C. Les autres « absolutismes » européens.

III. Les remises en question et les évolutions de l'absolutisme au XVIII^e siècle

- A. Les contestations du régime absolutiste au siècle des Lumières
- B. L'adaptation de l'absolutisme en Europe : le despotisme éclairé
- C. Les avatars et les contradictions de l'absolutisme français de 1715 à 1789.

BIBLIOGRAPHIE :

I. Ouvrages généraux sur l'absolutisme et les monarchies européennes

BERCE (sous la direction de Yves-Marie), *Les Monarchies*, Collection « Histoire générale des systèmes politiques », Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

BONNEY (Richard), *L'absolutisme*, Presses Universitaire de France, 1989.

COTTRET (Bernard et Monique), *Histoire politique de l'Europe XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1996.

DENIS (Michel) et BLAYAU (Noël), *Le XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1070.

ELLUL (Jean), article « Absolutisme », dans *Encyclopaedia Universalis*, sans date.

LEBRUN (François), *Le XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1967.

LESCUYER (Georges), *Histoire des idées politiques*, Dalloz, 2001.

MANDROU (Robert), *L'Europe « absolutiste ». Raison et raison d'Etat 1649-1775*, Paris, Fayard, 1995.

MEYER (Jean), *Le despotisme éclairé*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

MOUSNIER (Roland), *La monarchie absolue en Europe du Ve siècle à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.

II. Ouvrages sur la France et l’Absolutisme français.

BARBICHE (Bernard), *Les institutions de la monarchie française à l’époque moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

BEGUIN (Katia), *Histoire politique de la France XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2000.

CORNETTE (Joël), *Absolutisme et Lumières 1652-1783*, Hachette Supérieur, 1993.

CORNETTE (Joël), *L’Affirmation de l’Etat Absolu 1515-1652*, Hachette Supérieur, 1993.

CORNETTE (Joël), *La monarchie entre Renaissance et Révolution 1515-1792*, Collection « Histoire de la France politique », Paris, Seuil, 2000.

DUCCINI (Hélène), *Histoire de la France au XVIIIe siècle*, Paris, Sedes, 2000.

RICHET (Denis), *La France Moderne : l’esprit des institutions*, Paris, Flammarion, 1973.

III. Ouvrages sur les grandes monarchies européennes

BELY (Lucien), *Les relations internationales en Europe (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

BERENGER (Jean), *Histoire de l’Empire des Habsbourg 1273-1918*, Paris, Fayard, 1980.

COTTRET (Bernard), *Histoire d’Angleterre XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Nouvelle Clio, 1996.

HERMANN (Christian) et MARCADE (Jacques), *Les royaumes ibériques au XVIIe siècle*, Sedes, 2000.

HUGON (Alain), *L’Espagne du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2000.

MARX (Roland), *Histoire de la Grande-Bretagne*, Paris, Armand Colin, 1992.

RUGGIU (François-Joseph), *L’Angleterre des Tudors aux premiers Stuarts 1509-1660*, Paris, Armand Colin, 1998.

S2 UE5

Histoire médiévale : « Pouvoirs et institutions dans la France médiévale (V^e-XV^e siècle ; la construction d’un Etat monarchique »

Mme Myriam SORIA AUDEBERT (MCF Histoire médiévale, Université de Poitiers / CESCUM)

A travers un panorama de l’histoire politique et institutionnelle du Moyen Age dans le royaume de France, l’objectif de ce cours est de montrer comment la synthèse d’un héritage romain et barbare dans un espace christianisé en profondeur a permis de passer, en l’espace de 1000 ans, d’une monarchie patrimoniale et guerrière aux prémices de l’Etat moderne. Ce cours est l’occasion de réfléchir à une série de problématiques touchant à l’histoire des idées, à l’histoire politique et institutionnelle du Moyen Âge à travers l’histoire du royaume de France. L’essentiel portera sur l’histoire du pouvoir royal et son évolution au Moyen Âge pour comprendre comment après des siècles d’atteintes et de déconstruction, les souverains

sont parvenus à reconstruire l'autorité royale et lui redonner un sens réel : nous tenterons à chaque fois de mettre en évidence les outils qui ont permis cette reconquête et les signes extérieurs qui manifestent les progrès réalisés, sans oublier les obstacles qui ont pu leur barrer la route.

Indications bibliographiques pour se préparer au cours

Un manuel simple pour découvrir le Moyen Âge seul :

L. VERDON, *Le Moyen Âge*, Paris, 2003.

Une bonne synthèse sur le programme :

F. Collard, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale (V^e-XV^e siècle)*, Paris, 1999.

Histoire des institutions, incontournable à utiliser parallèlement au cours :

O. GUILLOT, A. RIGAUDIÈRE, Y. SASSIER, *Pouvoirs et institutions dans la France médiévale*, t. 1 et 2, Paris, 2003, p. 97-174.